

# Guide pour le libre accès



## Qu'est-ce que « Réflexion » ?

### Réflexion est le dépôt institutionnel de HEC Montréal.

- Produit d'une collaboration entre la Direction de la recherche et du transfert et la bibliothèque, Réflexion se veut le portail du libre accès à la production scientifique de l'École.
- Réflexion a également été conçu afin de répondre **aux exigences des organismes subventionnaires**, qui demandent que toute recherche qu'ils financent en tout ou en partie soit rendue disponible gratuitement en ligne dans les douze mois suivants leur publication.
  - Il en est ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour la recherche financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC); depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015 pour celle financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG); finalement, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 pour la recherche financée par les Fonds de recherche du Québec (FRQ).
- Le but de Réflexion est de rendre accessible de la façon la plus exhaustive possible les publications scientifiques de HEC Montréal. Nous espérons que ce dépôt institutionnel sera une véritable vitrine de notre savoir.

### Qui peut enregistrer des publications dans ZoneRecherche pour qu'elles soient accessibles dans le dépôt Réflexion ?

- Pour que des publications soient disponibles dans le dépôt, elles doivent être d'abord enregistrées dans ZoneRecherche.
- Tous les chercheurs et chercheuses de HEC Montréal, ainsi que les membres de leurs équipes de recherche (ou une personne déléguée) peuvent enregistrer des publications dans ZoneRecherche afin qu'elles soient répertoriées dans le dépôt.

### Quels types de publications sont accessibles dans le dépôt ?

- Articles de revue
- Livres édités
- Chapitres de livre
- Cahiers de recherche
- Thèses et mémoires

### Quelles publications sont priorisées pour la diffusion en libre accès ?

- Les nouvelles publications saisies dans ZoneRecherche soumises à des exigences de libre accès sont traitées en priorité.
- Une fois ces publications traitées, la bibliothèque traitera les publications antérieures au lancement du dépôt (en commençant par les publications les plus récentes qui doivent être disponibles en libre accès).
- Les thèses et mémoires seront automatiquement déposés dans le dépôt.

### Quelle version des publications doit être rendue accessible ?

- Si la publication est disponible en libre accès sur le site de l'éditeur, cette version est utilisée.
- Dans les autres cas, la version intégrale de la publication (souvent appelée postimpression/post-print) qui comprend toutes les modifications issues de la révision par les pairs, mais sans la mise en page par l'éditeur est priorisée.
- La bibliothèque vérifiera que l'utilisation de la version postimpression est conforme à la politique éditoriale de la revue. Si une autre version est requise ou si la revue ne permet pas la diffusion en libre accès dans un dépôt institutionnel, la bibliothèque communiquera avec l'auteur.

### Est-ce qu'une publication accessible dans Réflexion permet de se conformer aux exigences des organismes subventionnaires sur le libre accès ?

- Réflexion est le dépôt institutionnel de HEC Montréal qui répond aux exigences des organismes subventionnaires en respectant la période d'embargo de diffusion de l'éditeur.
- C'est toutefois aux chercheurs et chercheuses de s'assurer de publier leurs articles dans des revues qui autorisent le libre accès.

# Comment rendre une publication accessible dans le dépôt ?

Pour rendre disponible une publication (nouvelle ou déjà enregistrée dans ZoneRecherche) dans le dépôt, les informations suivantes doivent être fournies dans ZoneRecherche :

## Est-ce que cette publication découle d'un projet de recherche financé ? \*

On entend par projet de recherche financé, un projet financé pour lequel il y a au minimum un chercheur de HEC Montréal sur la documentation officielle de l'avis d'octroi/entente.

\*Si vous répondez « oui », veuillez indiquer le(s) projet(s) correspondant(s).

## Est-ce que cette publication découle d'une infrastructure de recherche financée par les FRQ dont l'un des auteurs rattachés à HEC Montréal est membre ? \*

**Explication du FRQ :** un membre d'une équipe, d'un réseau, d'un regroupement, d'un centre ou d'un institut de recherche doit rendre disponible en libre accès dans les 12 mois sa publication examinée par les pairs si :

- du financement a été versé précisément à ce membre et qu'il s'en est servi pour réaliser (en partie ou en totalité) la recherche sur laquelle porte la publication;
- OU
- cette publication vise à atteindre les objectifs de l'équipe, du réseau, du regroupement, du centre ou de l'institut de recherche (il s'agit des publications qui seront mentionnées dans un rapport de renouvellement ou de progrès afin de témoigner d'une production scientifique visant l'atteinte des objectifs).

### Exemples de programmes concernés :

- FRQSC : Regroupements stratégiques, Soutien aux équipes de recherche
- FRQNT : Réseau d'innovation, Institut de recherche, Regroupements stratégiques, Partenariats pour l'innovation
- FRQS : Centres de recherche, Réseaux thématiques, Regroupements stratégiques

\*Si vous répondez « oui », veuillez indiquer le projet d'infrastructure (projet dont le titre est le nom de l'unité de recherche).

## Projet(s) lié(s)

### Veuillez lier le(s) projet(s) correspondant(s).

Vous pouvez uniquement sélectionner les projets pour lesquels vous êtes chercheurs. Si vous ne trouvez pas le projet pour lequel vous êtes chercheur principal ou cochercheur, veuillez communiquer avec [activites.recherche@hec.ca](mailto:activites.recherche@hec.ca)

*Lorsque vous liez une publication à un projet financé, les exigences réglementaires de libre accès aux publications s'affichent automatiquement, lorsqu'applicables. La date d'applicabilité est utilisée uniquement pour les infrastructures et les unités de recherche existantes avant l'entrée en vigueur des politiques de libre accès aux publications.*

## Est-ce qu'un paiement a été fait pour une option de libre accès pour cet article ? \*

*Les éditeurs peuvent exiger divers frais. Il faut distinguer les frais pour dépôt de l'article, évaluation accélérée, parution en ligne rapide, et libre accès. La question réfère uniquement au paiement pour le libre accès.*

\*Si vous répondez « oui », veuillez joindre la preuve de paiement (reçu ou courriel).

## Texte intégral de la publication

Veuillez joindre la version postimpression (version intégrale du texte accepté par les pairs, mais sans le formatage final par la revue) de votre publication.

*La bibliothèque s'assurera de respecter la politique éditoriale avant de diffuser cette version et vous contactera si nécessaire.*

*Si l'éditeur permet la version finale, la bibliothèque pourra récupérer celle-ci directement sur le site de l'éditeur.*

Lien vers ZoneRecherche : [zonerecherche.hec.ca](http://zonerecherche.hec.ca)

Lien vers le dépôt Réflexion : [reflexion.hec.ca](http://reflexion.hec.ca)

Pour information : [libreacces@hec.ca](mailto:libreacces@hec.ca)